

## Départ Royères (8,5 km)

- A** Suivre le chemin en s'engageant dans le bois, puis continuer en longeant les prés. *Au loin, sur la droite : l'étang et le village de la Chassagne.*
- B** Au croisement, laisser le chemin sur la droite et monter tout droit en direction du village de la Mazière. *Dans la descente, vue sur la collégiale de St-Léonard-de-Noblat.*
- C** Traverser la route communale. Descendre en face, en direction des habitations. Poursuivre vers la droite, à travers le village (rue goudronnée). Sortir de La Mazière, puis au croisement prendre la route de gauche sur environ 30 m. *Sur la gauche, vue sur le château de Brignac*
- D** S'engager sur le chemin de droite qui remonte jusqu'au plateau, à travers champs.
- E** Au carrefour, emprunter à gauche le chemin creux qui descend en direction du village de Caux.
- F** *Commune de Saint-Priest-Taurion.*  
Passer sur la chaussée de l'étang. *Le chemin traverse une allée privée, bordée de grands arbres qui mène du village, au Castel de Caux.*  
Poursuivre jusqu'à la route, la traverser et continuer en face, en laissant à gauche, le village de Caux.
- G** Au croisement, prendre le chemin à droite et remonter jusqu'au village des Perches. Dépasser les maisons et poursuivre jusqu'à la route.
- H** Tourner à gauche et emprunter la route sur environ 500 m.
- I** Prendre, à gauche, le chemin qui traverse les prairies. *(Départ du chemin de Saint-Priest-Taurion).* Poursuivre, entre les haies, en direction du village de Caux.
- G** Laisser le chemin sur la gauche et aller jusqu'à la route. La traverser et revenir par le chemin emprunté à l'aller jusqu'au plateau.
- E** Au carrefour, obliquer à gauche et poursuivre au milieu des prairies.
- B** Dans le bosquet, tourner à gauche et revenir au point de départ par le chemin emprunté à l'aller.



*Dans les années 50, les enfants ralliaient par ce sentier, véritable "chemin creux" du nord de la commune de Royères, l'école de hameau de La Chassagne, commune de Saint-Priest-Taurion.*

*Vous découvrirez sur les plateaux de ces deux communes, de même altitude, les magnifiques points de vue sur la campagne limousine, le calme de ses étangs, le charme des vieux villages, la faune et la flore des bois et des prairies traversées...*



## Le chemin de Caux - La Mazière

*Un circuit pédestre balisé... et facile !*



*Circuit de 8,5 km, balisage*

Deux départs possibles :

- le premier, au panneau situé sur la VC 2, après le lieu-dit Bellevue, en venant de Saint-Priest-Taurion.
- le deuxième, au panneau situé sur la D 56, entre La Chassagne et Chabaud, à la limite des 3 communes (Saint-Priest-Taurion, Royères et le Châtenet-en-Dognon).

Le chemin de Caux-La Mazière, balisé par les écoliers de Royères et de Saint-Priest-Taurion, dans le cadre de l'opération "1 chemin - 2 écoles", vous mènera sur les traces des écoliers d'autrefois.





## Départ Saint-Priest-Taurion (8,5 km)

- I** Prendre le chemin qui traverse les prairies et poursuivre, entre les haies, en direction du village de Caux.
- G** Laisser le chemin sur la gauche et aller jusqu'à la route. La traverser et continuer en face, en laissant à droite, le village de Caux. *Le chemin traverse une allée privée, bordée de grands arbres, qui mène du village au Castel de Caux.* Passer sur la chaussée de l'étang.
- F** *Commune de Royères.* Continuer sur le chemin creux qui monte jusqu'au plateau.
- E** Au carrefour, obliquer à gauche et poursuivre au milieu des prairies.
- B** Dans le bosquet, tourner à gauche et continuer en longeant les prés. *Au loin, sur la gauche : l'étang et le village de la Chassagne.* Traverser le bois jusqu'à la route départementale D 56 (environ 900 m).
- A** Revenir sur ses pas et refaire les 900 m. (*Départ du chemin de Royères.*)
- B** Au croisement, laisser le chemin sur la droite et monter tout droit en direction du village de la Mazière. *Dans la descente, vue sur la collégiale de St-Léonard-de-Noblat.*
- C** Traverser la route communale. Descendre en face, en direction des habitations. Poursuivre vers la droite, à travers le village (rue goudronnée). Sortir de La Mazière, puis au croisement prendre la route de gauche sur environ 30 m. *Sur la gauche, vue sur le château de Brignac.*
- D** S'engager sur le chemin de droite qui remonte jusqu'au plateau, à travers champs.
- E** Au carrefour, revenir à gauche par le chemin emprunté à l'aller. Poursuivre jusqu'à la route, la traverser et continuer en face.
- G** Au croisement, prendre le chemin à droite et remonter jusqu'au village des Perches. Dépasser les maisons et poursuivre jusqu'à la route.
- H** Tourner à gauche et emprunter la route pour revenir au point de départ (environ 500 m).